

UNE VILLE À TEMPS NÉGOCIÉS

RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS SUR LES TEMPS DE LA VILLE EN EUROPE

Jean-Yves Boulin

La ville, appréhendée en termes d'espace, est référée à des structures objectives (architecture, logistique, technologie, etc.). La dimension temporelle qui constitue un élément essentiel de la dynamique urbaine renvoie, quant à elle, au sujet, à la conception du temps qu'il véhicule, à son vécu, à ses aspirations. Jusqu'à ces toutes dernières années, la recherche urbaine a plutôt privilégié l'analyse des modalités de la formalisation du changement urbain, le temps long du devenir de la ville, au détriment d'une approche qui aurait visé à « fournir les éléments d'une typologie susceptible d'ordonner la diversité des temps sociaux urbains et leur combinaison »¹, et qui aurait englobé le quotidien.

Cette dernière approche commence à être mieux prise en compte, notamment sous l'influence de la transformation des structures du temps de travail et du marché du travail, mais également des modifications des usages du temps. Si les évolutions concernant le temps de travail sont essentiellement dictées par des raisons d'efficacité productive, elles suscitent toutefois des aspirations à une plus grande maîtrise individuelle des structures temporelles et tendent à remettre en cause l'organisation sociale du temps héritée de la révolution industrielle. De plus, l'inscription croissante des femmes sur le marché du travail des différents pays européens ainsi que leur influence croissante dans la vie sociale, culturelle et politique tend à les constituer en acteurs de la recomposition des temps sociaux.

Ainsi, à la notion de planification de l'espace vient s'ajouter celle de planification temporelle sous-tendue par les concepts de souveraineté sur le temps et de gouvernabilité du temps. De ce point de vue, la dynamique observable depuis quelques années en Italie constitue une référence tant pratique que méthodologique, même si des caractéristiques propres à ce pays expliquent l'ampleur prise par le mouvement et invitent à la prudence quant à sa transposabilité à d'autres pays.

La fin de la ville dominée par le travail

Comme le souligne Georges Gurvitch, « la vie sociale s'écoule dans des temps multiples, toujours divergents, souvent contradictoires, et dont l'unification relative, liée à une hiérarchisation souvent précaire, représente un problème pour toute société »². C'est de ce système

d'interactions, de conventions que résulte le paysage temporel de chacune de nos sociétés, de chacune de nos villes : celui-ci a été dessiné par l'histoire, la géographie, l'économie ainsi que par les évolutions socio-culturelles.

L'organisation sociale du temps qui prédomine dans les sociétés développées a été façonnée par la discipline du temps issue de la révolution industrielle et ses déve-



Grève à l'usine, le temps suspendu.

loppements ultérieurs. C'est en effet autour du temps de travail que toute la vie sociale s'est organisée, à partir de lui que se sont cristallisés et sédimentés les comportements ainsi que les représentations sociales et culturelles du temps. Le temps de travail a produit une taylorisation du travail mais également du non-travail, à laquelle pas même le loisir n'a pu échapper.

La réduction de la durée du travail qui, durant plusieurs décennies, avait été opérée de façon homogène et à structures temporelles inchangées, s'accompagne aujourd'hui d'une diversification des durées et de l'organisation du temps de travail tendant à déstabiliser le système de normes et de références dans lequel les comportements sont encore si solidement ancrés. Ces tendances subvertissent en effet la configuration classique du travail dans la

1. Lepetit B., Pumain, D., *Temporalités urbaines*. Anthropos, collection Villes, 1993.

2. Gurvitch G., *La vocation actuelle de la sociologie*. Tome second (*Antécédents et perspectives*), PUF, 1963.

mesure où les moments auxquels on travaille envahissent des plages temporelles habituellement dévolues au repos et aux loisirs (week-end, nuit, soir, etc.). Alors que la société était – et reste globalement – organisée selon des rythmes collectifs correspondant à des besoins, activités et pratiques largement homogènes, la différenciation croissante de ceux-ci appelle une diversification des modes d'organisation du temps : si le temps a, jusqu'à présent et de façon largement univoque, été appréhendé comme facteur de l'efficacité productive des entreprises, il semble qu'il doive désormais être perçu comme facteur d'amélioration de la productivité sociale, comme facteur d'autonomisation et d'émancipation dans les conduites de travail et de loisir.

Le temps de travail industriel, puis celui de la production des services, ont opéré un rôle structurant sur les rythmes urbains. Certes, chaque ville a sa propre couleur temporelle qui renvoie à l'histoire, au climat... mais celle-ci est largement dépendante de la nature de ses activités³ : on peut ainsi distinguer les villes industrielles (de producteurs dirait Max Weber); les villes à dominante administrative ou productrices de services; les villes touristiques, etc.

La réduction de la durée du travail à structures temporelles inchangées, caractéristique des cinquante dernières années, cède la place à un mouvement de diversification du temps de travail (durée et organisation), porteur d'une modification des modes d'utilisation du temps ainsi que des modalités d'articulation des temps sociaux : les usages du temps hors-travail qui, à l'image du temps de travail étaient caractérisés par l'uniformité, sont ainsi appelés à se diversifier.

La désynchronisation qui tend à être un facteur central du développement économique et social de nos sociétés va se situer au cœur de la transformation des structures temporelles urbaines. Dans la mesure où le progrès économique repose de plus en plus sur le développement des activités de services, la désynchronisation des systèmes d'horaires constitue un des leviers de l'amélioration de l'accessibilité des services de même que de l'élargissement des opportunités d'utilisation du temps. L'organisation sociale du temps héritée de la révolution industrielle apparaît de moins en moins adaptée à des sociétés dans lesquelles entre 60 % et 70 % de l'emploi se situe dans les activités de services.

L'exception italienne

Les recherches sur le temps urbain ne sont guère avancées en Europe. Les recherches de nature transversale apparaissent quasi inexistantes : ainsi en est-il du lien entre usages sociaux du temps et rythmes urbains, de l'interaction des systèmes d'horaires et surtout du mode de régulation de cette interaction. D'une façon générale, les recherches sur le temps demeurent circonscrites à leur propre objet dans une perspective monodisciplinaire : le temps de travail, le temps de loisir, le temps de la famille, le temps de l'éducation, etc. Ceci, alors même que les

rythmes urbains, les structures temporelles des villes sont à l'articulation de ces différents systèmes temporels.

La seule exception d'envergure à ce constat est constituée par l'Italie où la convergence entre des orientations de recherche sur l'articulation des systèmes d'horaires⁴, une réforme législative relative à la gestion communale⁵ et le développement d'une culture féminine du temps a conduit au développement de nombreuses expériences ayant pour objet l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à travers une modification des systèmes d'horaires. Dans le cas italien, où l'on en est désormais à la troisième génération d'expériences qui touchent de plus en plus des petites villes et tendent à articuler le temps et l'espace dans un même mouvement de pensée, la réflexion et l'action sont structurées par les besoins et aspirations des usagers vis-à-vis de la ville et de ses services⁶. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens à travers un meilleur accès aux différents services et une organisation des horaires permettant une meilleure maîtrise par les citoyens de leurs structures temporelles, une plus grande autonomie temporelle.

Deux autres pays émergent de ce constat plutôt terne : l'Allemagne avec les travaux menés à l'instigation de Dietrich Henckel du Deutsches Institut für Urbanistik et de Ulrich Mückenberger de l'Université de Hambourg (HWP)⁷; la Grande-Bretagne avec ceux menés autour du concept de la ville active 24 heures sur 24 et de la *night life economy*⁸. Récemment, les Pays-Bas ont également engagé des réflexions qui s'inscrivent dans une perspective qui se situe au croisement de ce que l'on peut observer dans les trois autres pays⁹.

3 Weber, M., *La ville*. Aubier, 1974.

4. Chiesi A. M., *Sincronismi sociali*. Bologne, Il Mulino, 1990.

5 Il s'agit, principalement, de la Loi L.142/90 sur l'autonomie des collectivités locales mais également des Lois L.241/90 sur la transparence des procédures administratives, L.125/91 sur l'action positive, L. 29/93 relative à la responsabilité des dirigeants des collectivités locales.

6. Bonfiglioli et alii (*a cura di S. Bonfiglioli e Marco Mareggi*) *Il tempo e la città fra natura e storia. Atlante di progetti sui tempi della città*. Urbanistica Quaderni, Collana dell'Istituto Nazionale di Urbanistica, Anno III (maggio), 1997. Du même auteur voir également *Le politiche dei tempi urbani*. Documento per il Rapporto dell'Italia ad Habitat 2, Istanbul 1996, 3-14 giugno. miméo, 1996.

7. Henckel D., Grabow B., Kunert-Schroth H., Nopper E., Rauch N., *Zeitstrukturen und Stadtentwicklung*, Stuttgart, Verlag W. Kohlhammer/Deutscher Gemeindeverlag, 1989.

Mückenberger U., « Aménagement du temps de travail dans le contexte d'une politique syndicale modernisée » in *Le temps de travail en Europe* (Hoffmann R. ; Lapeyre J. ed.) Syros, 1995 et contribution au colloque « Entreprendre la ville », Cerisy 1997, publié aux Éditions de l'Aube. Ulrich Mückenberger est l'un des principaux animateurs de la recherche européenne sur le temps.

8. Lovat A., O'Connor J., Montgomery J., Owens P. ed., *The 24-Hour City: selected papers from the first national conference on the night time economy*. Manchester Institute for Popular Culture. mimeo, 1994.

9. Voir notamment la dernière livraison du rapport quadriennal du Sociaal en Cultureel Planbureau, 1997.

Les constituants d'une réflexion sur le temps urbain

Le processus d'*individualisation* qui travaille les sociétés développées se traduit notamment par une diversification des comportements dans les usages du temps. Cette diversification concerne d'abord le domaine où s'exprime le plus librement la subjectivité, à savoir le temps libre, mais de façon concomitante et quoique beaucoup plus restreinte parce que le plus souvent contrainte, elle touche le temps de travail.

L'inscription croissante des femmes sur le marché du travail, processus achevé dans les pays du nord de l'Europe, en voie d'achè-

vement dans de nombreux autres et encore en construction dans ceux du sud, change complètement le temps disponible dans la famille pour l'ensemble des tâches de reproduction sociale. Elle tend à reporter ces tâches sur les services extérieurs. L'accès doit en être possible hors travail, à des heures différentes de celles du travail « normal ».

L'évolution des modalités de production et de l'organisation du travail, en lien avec l'interdépendance croissante des économies à l'échelle mondiale et l'innovation technologique, se traduit notamment par une diversification des horaires de travail induite par la recherche d'une flexibilité productive maximale.

Le basculement des économies industrielles vers des *économies de services* constitue la question du temps en enjeu central d'une nouvelle régulation collective. La consommation de services se traduit par la consommation directe du temps de travail des prestataires de services. Jusqu'à présent, ce problème a été résolu à la marge, notamment par le développement du travail à temps partiel dans certains secteurs clés (la distribution, la restauration, l'hôtellerie, le nettoyage, etc.). Aujourd'hui l'organisation du temps de travail dans ces activités articule plus étroitement, comme dans l'industrie, l'aménagement et la réduction du temps de travail, avec pour objectif un élargissement de l'amplitude des horaires d'ouverture.

Le *chômage massif* constitue également un élément structurant de la problématique de l'organisation sociale du temps. La question du rôle et de la place du travail, de sa centralité ou de sa relativité, interroge l'articulation des différents temps sociaux, et repose de manière nouvelle la question du temps des villes.

Un lien fort est établi par les chercheurs entre, d'un côté, la croissance de l'individualisme ou l'entrée des femmes sur le marché du travail et, de l'autre, la ques-



Le temps d'en rire.

tion des horaires de travail et de l'articulation des systèmes d'horaires :

- s'il y a individualisation des comportements dans l'usage du temps libre, cela va avoir une incidence sur la façon dont sont organisés les horaires de travail dans les activités de loisirs, dans les transports et autres secteurs de services tels le commerce, l'hôtellerie et la restauration, les services publics, etc. ;

- l'entrée des femmes sur le marché du travail induit la production de nouveaux services dont certains doivent fonctionner lorsqu'elles sont au travail (crèches et dispositifs scolaires ; soins aux personnes dépendantes, etc.) tandis que d'autres doivent fonctionner lorsqu'elles ne travaillent pas (commerces, services administratifs, services de loisirs et activités socio-culturelles, etc.). L'ampleur de ce dernier problème est fonction des conditions et modalités de travail des femmes (travail à temps plein ou à temps partiel) et est généralement accentuée par le fait que cette entrée des femmes sur le marché du travail ne s'est pas accompagnée d'une évolution concomitante de la division du travail entre les sexes au sein de la famille.

La modulation horaire des services

La régulation des horaires d'ouverture des services constitue le principal point d'application des recherches et d'expérimentations à l'échelon communal mais également le principal champ d'action politique à un échelon plus macro-social¹⁰, notamment en Italie.

10. Cf. notamment les travaux de J. Gershuny sur les budgets-temps menés dans le cadre de la Fondation pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail (Dublin).

Ainsi, dans plusieurs pays, la régulation des horaires des *commerces* a fait l'objet de profonds changements ou est actuellement en débat :

- en Suède depuis plus de 20 ans, en Grande-Bretagne depuis déjà plus de dix ans, au Danemark, aux Pays-Bas et en Allemagne plus récemment (respectivement 1995 et 1996), la régulation des horaires des commerces a été modifiée dans le sens d'une extension des horaires d'ouverture, principalement sur la journée (ouverture plus tardive le soir) et sur la semaine (le samedi après-midi pour l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas ; le dimanche pour la Grande-Bretagne et les Pays-Bas avec un régulation locale pour ce dernier pays) ;

- le débat sur l'extension des horaires d'ouverture des commerces le dimanche est récurrent en France. Cette question de l'ouverture du dimanche a fait l'objet d'un référendum en Italie (1995) dont le résultat négatif est contrebalancé par la possibilité offerte aux maires par la loi 142 (1990) d'harmoniser les horaires des services dans leur commune.¹¹

Le second champ d'expérimentation concerne les *services publics et administratifs*, qu'ils soient gérés de façon centralisée ou décentralisée. L'amélioration de l'offre temporelle des services publics est au cœur de la notion de *requalification urbaine* sous-jacente aux actions entreprises dans de nombreuses villes italiennes. Elle est partie intégrante des plans de régulation des horaires mis en œuvre à Milan, Gênes, etc. et a consisté, en articulation avec une politique menée à l'échelon national, à prolonger les horaires d'ouverture des services sociaux et administratifs l'après-midi, de préférence sous le régime de la journée continue (Modène). Plusieurs villes (Gênes, Bolzano, Rome) ont élargi le champ d'action à celui des activités socio-culturelles (bibliothèques, activités sportives, etc.).

Cette question de l'élargissement de l'offre temporelle des services publics se retrouve dans d'autres pays européens : signalons une expérience d'ouverture des bibliothèques le dimanche aux Pays-Bas. Cette problématique est généralement intégrée à une réflexion plus large relative à la modernisation des services publics, à leur adaptation aux nouvelles conditions économiques, sociales et culturelles¹². Elle suscite un débat souvent vif entre les gouvernements et administrations locales d'un côté, les organisations syndicales de l'autre. Une évolution de l'acteur syndical est pourtant observable avec l'implication du syndicat ÖTV dans plusieurs expérimentations menées actuellement dans la ville de Hambourg et animées par Ulrich Mückenberger, qu'il s'agisse de l'élargissement de l'amplitude horaire de certains services publics ou encore de la réflexion menée avec les services de police sur la sécurité.

Deux types de services publics font plus particulièrement l'objet de réflexions et d'expérimentations en Europe, les *transports* et les *services éducatifs* :

- les transports sont sujets à une intense activité de recherche en lien avec la notion de développement

durable et de lutte contre la pollution. Plus particulièrement répandue dans les pays d'Europe du Nord, notamment sous l'influence des travaux des *time geographers* en Suède, la réflexion se déploie en termes de transports de substitution (la bicyclette, la voiture électrique), de coordination des réseaux, de désynchronisation des horaires, de regroupement des utilisateurs, etc. Mais, encore une fois, c'est en Italie que les expérimentations les plus denses ont vu le jour, notamment parce les politiques développées l'ont été dans le cadre de la politique du temps des villes. On citera à titre d'exemple le « pacte pour la mobilité » (*Patto per la mobilità*) conclu en 1994 entre représentants de différents groupes sociaux, politiques et administratifs (municipalité, gouvernement régional, représentants des entreprises de transports, notamment des compagnies de taxis, organisations syndicales, etc.)¹³. Un des axes structurants de ce pacte consiste en une réflexion conjointe sur les horaires des transports et sur les horaires des services administratifs, des commerces ainsi que des services de loisirs et des activités socio-culturelles ;

- la question des *horaires scolaires*, de leur adaptation aux changements des modes de vie, à l'inscription croissante des femmes sur le marché du travail, est un des angles d'entrée dans la problématique des temps de la ville. En Italie, notamment en lien avec le problème précédent des transports (expérience d'horaires décalés dans les établissements scolaires à Vicenza et à Catane) mais aussi dans l'objectif de les adapter aux horaires de travail des femmes (Bolzano, Gênes). En Allemagne, cette question des horaires des écoles et de leur compatibilité avec le travail des femmes a constitué le fondement de la mise en œuvre d'expérimentations qui se réclament de la démarche italienne des *tempi della Citta*. Ainsi, la municipalité de Brême finance depuis 1993 des recherches-actions sur les horaires scolaires et les activités pour les enfants durant l'après midi. D'autres démarches du même type visant à évaluer la compatibilité des horaires de travail, particulièrement des femmes actives avec enfants, sont engagées à Hambourg. Dans leur objet – la conciliation du travail et de la vie familiale – ces recherches et expérimentations rejoignent des préoccupations que l'on rencontre dans d'autres pays, notamment au Danemark, mais elles s'en distinguent par la problématique d'approche : les expériences allemandes prennent explicitement l'organisation du temps et la problématique du temps des villes pour point d'application tandis que les recherches danoises visent des changements dans les conditions d'exercice du travail.

11. Ainsi la municipalité de Rome a autorisé, à titre expérimental, l'ouverture des commerces le dimanche dans certains quartiers.

12. Villeneuve R., « I servizi pubblici nella costruzione di una cittadinanza europea » in *Il tempo e la città fra natura e storia*, op. cité, 1997.

13. Pour une description de cette expérience on se reportera à Mückenberger, op. cité.



Tout faire à la fois.

En France, les horaires scolaires font l'objet d'expériences souvent contradictoires : d'un côté, une première orientation vise à les adapter aux modes de vie des parents (migrations de fin de semaine) via la semaine de quatre jours tandis que de l'autre, on engage des expériences pilotes visant à concentrer les cours sur la plage du matin afin que les enfants puissent bénéficier d'activités sportives et culturelles l'après-midi. On soulignera que cette dernière orientation calquée sur les modèles d'autres pays européens (l'Allemagne notamment) est choisie à un moment où ces pays s'interrogent sur leur validité du fait de l'engagement croissant des femmes sur le marché du travail et de l'inadéquation des horaires qui en résulte.

Ces expérimentations relatives à la régulation des horaires tendent de plus en plus à glisser d'une problématique de l'offre à une approche en termes de demande appréhendée à partir de groupes cibles dont on suppose qu'ils sont confrontés à des difficultés particulières dans l'accès aux services concernés (par exemple, les femmes actives avec enfants, les personnes dépendantes, les jeunes, etc.). Dans plusieurs cas italiens (notamment Bolzano) ainsi qu'à Hambourg, la confrontation des intérêts (ceux des prestataires de services et ceux des populations concernées) se déroule dans le cadre de négociations qui impliquent l'ensemble des acteurs (négociations quadrangulaires qui dépassent la simple confrontation municipalité/entreprises ou entreprises/syndicats).

Réduction de la durée du travail et temps urbain

Bien que les transformations du temps de travail induites par la recherche de la flexibilité productive et des moyens de réduire le chômage soient considérables, les recherches relatives à l'impact de ces évolutions sur les usages sociaux du temps et surtout sur l'organisation des horaires des services sont très rares. Elles ne constituent pas un axe structurant des politiques du temps des villes.

Quelques recherches en Europe ont cependant pour objectif d'analyser l'impact des transformations du temps de travail sur les usages du temps : c'est le cas des travaux que mène H. Seifert au WSI sur les ouvriers de Volkswagen, de ceux engagés par K. Tijdens de l'Université d'Amsterdam sur les employés des bibliothèques ouvertes le dimanche ainsi que sur les employés des banques fonctionnant en horaires atypiques, ou encore de ceux menés conjointement par l'IRIS et le SET-METIS (respectivement Université Paris IX et Paris I) d'un côté, le CELMS (Université de Göteborg) de l'autre, sur les salariés impliqués dans un changement de durée et/ou d'organisation de leur temps de travail. Certains de ces projets visent également à évaluer les difficultés rencontrées par les salariés

dans l'usage des différents services marchands et non marchands et soulèvent donc la question de l'articulation des différents systèmes d'horaires de travail et de services. La recherche de H. Seifert doit, dans sa troisième phase, traiter explicitement de cette question puisqu'il s'agira d'analyser l'impact du travail sur quatre jours sur le fonctionnement de la ville de Wolfsburg.

Afin de résorber le chômage, d'autres politiques visent le développement des services à la personne (encore appelés services de proximité) dont beaucoup sont supposés fonctionner 24 heures sur 24, ce qui ne manque pas de soulever d'importantes questions quant à l'organisation des horaires de la ville, notamment les transports. Cette problématique des services ouverts en permanence est sous-jacente à une dernière perspective qu'il convient de mentionner ici. Il s'agit de l'idée d'une ville qui, sur le modèle de ce qui se rencontre dans les villes américaines ou au Japon, serait en activité 24 h/24 h. Objet de spéculations intellectuelles de la part de sociologues ou de philosophes, ce concept constitue toutefois le socle d'un ensemble de travaux en Grande-Bretagne.

Il s'agit de rendre la ville plus adaptée aux modes de vie des citoyens, comme dans la conception italienne de la *citadelle à temps continu* qui désigne des îlots, des nœuds de communications (gare ferroviaire, gare routière à la périphérie des villes, aéroports) destinés aux usagers non sédentaires de la ville, aux nomades et pendulaires¹⁴. Deux objectifs convergent dans la construction de cette perspective : développer l'autonomie de l'individu en tenant compte du fait que dans les grandes villes les modes de vie sont fortement différenciés ; pallier la désertification économique et culturelle des centres-villes due au phénomène de « rurbanisation » qui

14 Briochi L., Mareggi M. : *Cittadelle a tempo continuo, percorsi urbani: temis di progettazione temporale*. Communication orale au Séminaire *Politiche dei tempi urbani*, Milan, 11-12 avril 1996.

15. Lovat *et al.*, op. cité.

a vidé ceux-ci de leurs habitants. Ces deux axes sont travaillés au sein du Manchester Institute for Popular Culture et soutenus par des *Think Tank Groups* (Comedia, Demos) dont les chercheurs développent l'idée que : « la ville, la nuit, a toujours été appréhendée comme un problème à réguler, contenir et contrôler au lieu de la percevoir comme devant être développée et magnifiée pour le bénéfice des citoyens qui veulent l'utiliser. »¹⁵

Une problématique développée par les femmes

La problématique des temps de la ville ou les approches en termes d'interaction des systèmes d'horaires au sein d'un même territoire, ou encore la prise en compte des incidences des changements dans l'organisation et la durée du temps de travail sur l'organisation sociale du temps, sont avant tout portées par la communauté des chercheurs. Ce champ demeure aujourd'hui encore un terrain d'investigations théoriques regroupées essentiellement autour de quelques disciplines : la sociologie (Allemagne, Italie, France, Pays-Bas et Royaume-Uni), la géographie (Suède avec la *Time Geography*), l'urbanisme et l'architecture (Allemagne, Italie, Pays-Bas et plus récemment la France), le droit (Allemagne, France).

Les expérimentations évoquées précédemment supposent que des acteurs-décideurs se sont emparés de ces problématiques : ce sont essentiellement des acteurs locaux, à l'échelon communal et/ou territorial qui soit ont été séduits par ces approches, qui y ont vu un instrument de résolution de problèmes d'organisation territoriale, soit ont innové sous la pression de forces sociales. En Italie, des chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, notamment à Milan) ou – comme en Allemagne – certaines organisations

syndicales soutiennent ces expériences. Mais c'est surtout le rôle des femmes qu'il convient de souligner.

Le temps des villes : une conception féminine du temps ?

La problématique du temps des villes en Italie est sous-tendue, entre autres, par une logique de transformation sociale portée par les femmes et traduite dans un projet de loi d'initiative populaire proposée par les parlementaires du PCI en 1990¹⁶. Ce projet dont le fondement était la contradiction entre le travail professionnel des femmes et leurs autres temps sociaux, contraints ou non, mais également la contestation d'une conception masculine du travail et de la division sociale du travail entre les genres, n'a pas abouti mais a constitué dans les faits le référent de la loi de réforme administrative de 1990.

Au fondement de cette problématique gît une conception égalitaire et équilibrée de l'usage de la ville qui remet en cause l'exclusion dont souffrent certaines catégories, singulièrement les femmes, dans la jouissance des biens et espaces de la ville. Cette exclusion repose en priorité sur le primat qu'exerce le temps de travail sur l'articulation des temps sociaux de même que sur la division sexuée du travail social qui conduit les femmes à expérimenter des structures de temps inconsistantes et fragmentées¹⁷.

Cette problématique a donné naissance à une conception innovante de l'organisation temporelle de la ville fondée sur les concepts d'accessibilité, de désynchronisation et de flexibilité.

Dans les différents projets (la plupart des municipalités italiennes concernées mais également à Brême, Hambourg ou encore à Rennes), plusieurs des actions entreprises sont portées par des femmes et orientées vers les femmes, principalement celles qui ont des enfants en bas âge, qui travaillent et doivent donc assumer une multiplicité de rôles sociaux. Les politiques mises en œuvre visent à élargir l'accessibilité temporelle des services et/ou à créer de nouveaux services permettant d'alléger la charge des femmes. Ainsi peut-on recenser des actions orientées vers les jeunes enfants (amplitude des horaires de crèches ; développement de possibilité de garde pour le soir et de courtes périodes de la journée ; activités durant l'été ; banques de temps entre les parents d'un même quartier) et les personnes âgées (assistance à domicile, système de transport spécifique permettant de ne pas être dépendant).



Le temps de vivre reste à gagner.

16. Le Donne del PCI, *Le Donne cambiano i tempi: una legge per rendere piu'umani i tempi del lavoro, gli orari della citta, il ritmo della vita*, 1990.

17. La problématique *Tempi della Citta* englobe celle de l'action sur les horaires (*Orari*). On peut définir le temps social comme une construction historique dans laquelle se représente l'histoire d'un lieu et les horaires comme la composante rationalisée du temps social.

Le droit à la ville des citoyens

Les pratiques italiennes tendent à placer la sphère privée à parité avec la sphère publique dans la conception des villes et la planification urbaine. Elles rejoignent en cela les travaux suédois développés par les *géographes du temps* qui constituent la vie quotidienne (à partir de l'analyse des parcours individuels) en enjeu des politiques sociales à partir d'une démarche qui articule de façon étroite le temps et l'espace¹⁸.

En effet, ainsi que le souligne Carmen Belloni¹⁹, les politiques relatives au temps des villes mettent en évidence le fait que la planification urbaine doit prendre en compte les principes d'organisation des sujets sociaux qui vivent dans la ville et affirment la nécessité de coordonner les différents instruments de planification à cette fin. Au-delà de l'idée de rationalisation c'est la question des *droits du citoyen* qui est au cœur de la problématique.

Sandra Bonfiglioli²⁰ insiste, à l'instar des *time geographers*, sur l'articulation entre le temps et l'espace sous-jacente à cette approche : selon elle, le thème des horaires individualise la question de la dimension physique de la ville et introduit une temporalisation des modalités d'usage de l'espace et des structures urbaines qui obligent la science urbaine à aborder d'une autre façon ses objets : services, typologie des habitations, espaces publics poly-fonctionnels, espaces de pause, de restauration, lieux de transit, etc. L'action sur le temps se présente ainsi comme une action urbanistique dans la mesure où elle concerne les modalités d'utilisation des lieux et biens urbains.

A travers ces pratiques, c'est le pacte social entre utilisateurs et employés des services urbains qui est repensé sous l'influence des femmes qui sont en train d'élaborer une culture différente de l'articulation entre travail, soins familiaux, loisirs, etc.

Ce qui se joue avec les projets des temps de la ville, c'est un droit du citoyen que l'on doit entendre comme véhicule du déploiement de la citoyenneté dans l'espace urbain, comme droit de bénéficier des biens, services et lieux urbains fondé sur une autre culture du temps, moins fragmentée. Il s'agit là d'une préoccupation universelle dont on peut voir d'une part qu'elle tend à se diffuser en Europe, d'autre part qu'elle se décline différemment selon les contextes économiques, sociaux, politiques et culturels.

Jean-Yves Boulin

18. Pour une approche de cette discipline créée par le suédois Torsten Hägerstrand et curieusement demeurée suédoise, on se reportera utilement à Carlstein T., Parkes D., Thrift N. (ed.), *Timing space and spacing time*, London, Edward Arnold Publishers, 1978. Voir également : Lenntorp B., « The orchestration of city life ». Contribution au séminaire international *État des recherches et expérimentations relatives à l'organisation des temps de la ville*, Université Paris-Dauphine, 17-18 janvier 1997. Cette approche a fortement influencé les études féministes suédoises en Scandinavie ; cf. Friberg T., *Everyday life : Women's adaptive strategies in time and space*, Lund, Byggnadsforskningradet, 1993.

19. Belloni C., *Policies concerning the organization of time in italian cities*. Communication au Forum Européen *Genre et Emploi du temps*, organisé par l'Institut Universitaire de Florence, mars 1995.

20. Bonfiglioli S., *Politiche sui tempi urbani : il panorama delle città italiane*, mimeo, 1995.

> **Jean-Yves Boulin**, sociologue, spécialiste des problèmes d'organisation et de durée du travail, est membre du laboratoire IRIS-TS à l'Université Paris-Dauphine. A la demande du PIR-Villes-CNRS, et avec le soutien d'EDF-GDF, il a réuni dans un séminaire intitulé « État de la recherche et des expérimentations relatives à l'organisation du temps de la ville en Europe », les 17 et 18 janvier 1997, les principaux animateurs de ces recherches. Ce séminaire sera édité prochainement. Les recherches italiennes, anglaises, et allemandes (seulement en partie) sont présentées dans la suite de ce numéro. Plusieurs de ces recherches sont regroupées dans le « Réseau d'Excellence Territoriale » (Eurexcter) qui bénéficie du soutien du Fonds social européen.